

## L'expression du déterminant au XII<sup>e</sup> siècle : étude comparative du *Voyage de saint Brendan* et des *Lais de Marie de France*

Dufresne, Monique<sup>a</sup>, Tremblay, Mireille<sup>b</sup>, Déchaine, Rose-Marie<sup>c</sup>

<sup>a</sup>Département d'études françaises, Université Queen's, Kingston, Canada

<sup>b</sup>Département de linguistique et de traduction, Université de Montréal, Montréal, Canada

<sup>c</sup>Department of Linguistics, University of British Columbia, Vancouver, Canada

dufresne@queensu.ca

mireille.tremblay.4@umontreal.ca

dechaine@mail.ubc.ca

### 1 Introduction

Il est bien connu que, en ancien français, la présence de déterminants est facultative (Buridant 2000, Boucher 2005, Carlier 2007, 2013, Carlier&Goyens 1998, Foulet 1974, Mathieu 2009, Moignet 1988). Dès lors, si le déterminant est absent, le nom apparaît nu en surface. Alors que plusieurs études présentent une description des facteurs qui favorisent ou défavorisent l'expression du déterminant, peu d'entre elles donne une description détaillée des changements qu'a connus la grammaire du français dans le système du déterminant. À cet égard mentionnons l'article de Boucher (2005), dans lequel ce dernier propose une trajectoire de ces changements à partir d'extraits de textes de la fin du 12<sup>e</sup> s. à la fin du 15<sup>e</sup> s. Le tableau 1 résume les conclusions auxquelles il est parvenu.

	GALLO-ROMAN	TRES ANCIEN FRANÇAIS	ANCIEN FRANÇAIS	MOYEN FRANÇAIS	FRANÇAIS CLASSIQUE
démonstratifs, possessifs, quantifieurs	D	D	D	D	D
référence spécifique définie	N nu	(D)	(D)	D	D
référence spécifique indéfinie	N nu	N nu	(D)	D	D
référence générique OU non spécifique, Ns abstraits	N nu	N nu	N nu	D sujet	D
Noms de masse	N nu	N nu	N nu	D sujet?	D

Tableau 1 : Émergence des déterminants dans l'histoire du français (adaptation de Boucher 2005)  
[conventions: D = déterminant obligatoire; (D) = déterminant optionnel; N nu = N a/s déterminant]

Devant la quasi-absence d'études qui s'appuient sur des données empiriques, nous entendons dans cet article déterminer la distribution réelle des noms nus en ancien français. Plus précisément, nous présenterons ce que nous indiquent deux textes rédigés au 12<sup>e</sup> siècle à environ soixante ans d'intervalle sur 1) les facteurs qui légitiment les noms nus et 2) les facteurs qui interdisent les noms nus, afin de déterminer ce qui entrainera la présence obligatoire d'un D en français moderne. Les données obtenues montrent que les noms nus de l'ancien français présentent plusieurs asymétries distributionnelles : 1) une asymétrie argument/prédicat puisque **la plupart des noms nus** apparaissent en position **prédicative** ; 2) une asymétrie sujet/objet puisque les noms nus argumentaux apparaissent surtout en position d'**objet** ; 3) une asymétrie singulier/pluriel puisque les noms nus argumentaux sont surtout des **pluriels** ; et 4) une asymétrie défini/indéfini puisque les noms nus argumentaux sont surtout des **indéfinis**. Les observations 2, 3 et 4, nous permettent d'affirmer que les noms nus argumentaux en ancien français sont surtout des **objets indéfinis pluriels**.

À cette étude empirique s'ajoute un volet théorique, car les données présentées nous amènent à analyser les implications théoriques de la distribution des noms nus en ancien français sur l'utilisation variable du déterminant et à raffiner notre compréhension des catégories lexicales. D'une part, le fait que la plupart

des noms nus soient prédicatifs est compatible avec l’hypothèse selon laquelle la catégorie N dénote une propriété (cf. Déchaine & Tremblay 2011 ; *contra* Baker 2003). D’autre part, les restrictions sur la distribution des noms nus en ancien français indiquent que ces noms nus sont introduits par un D nul ( $D_{\emptyset}$ ) (cf. Longobardi 2001) et que ce D nul fait partie du paradigme tel qu’illustré dans le tableau 2.

		DEFINI	INDEFINI		
			SINGULIER	PLURIEL	
				SUJET	OBJET
Stade 3	contraste sujet/objet	D manifeste	D manifeste	D manifeste	$D_{\emptyset}$
Stade 2	contraste singulier/pluriel	D manifeste	D manifeste	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$
Stade 1	contraste défini/indéfini	D manifeste	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$

Tableau 2 : Progression du  $D_{\emptyset}$  paradigmatique en ancien français

Notre article s’organise comme suit. La section suivante résume les principaux facteurs qui, selon les études précédentes, favorisent les noms nus en ancien français. Nous présenterons par la suite les données tirées de notre corpus et quels facteurs notre étude détaillée sur corpus permet de dégager comme pertinents. Nous terminerons en abordant les implications de notre étude sur la sémantique et la typologie des noms nus.

## 2 Facteurs qui favoriseraient les Noms nus en ancien français

Comme mentionné plus avant, plusieurs chercheurs reconnaissent que la distribution des noms nus résulte de plus d’un facteur (voir entre autres Buridant 2000; Boucher 2005), dont des facteurs sémantiques, des facteurs discursifs et des facteurs syntaxiques.

### 2.1 Les facteurs sémantiques qui favorisent les noms nus en AF

Les exemples (1) à (3) illustrent des cas où les noms nus sont favorisés par des facteurs sémantiques. L’exemple en (1) illustre un cas où le nom s’interprète comme un **générique** :

- (1) NOM NU = générique/espèce  
*Cocodrille est uns animaus a .iiij. piez et de jaune color.*  
 [Le] crocodile est un animal à quatre pieds et de couleur jaune  
 (*Li livres dou tresor*, c. 1260-1267, V, *Dou cocodrille*, p.184, cité par Buridant 2001, p. 110)

En (2) nous retrouvons des cas des noms **abstrait** (2a) et de noms de **masse** (2b) :

- (2) NOM NU = nom abstrait  
 a. *Envie lor fait grant contraire*  
 ‘L’**envie** leur fait du tort.’  
 (*Eracle*, 1180, v. 1061, cité par Mathieu 2009, p. 125)

NOM NU = nom de masse

- b. *Mirre e timonie i firent alumer*  
 Ils brûlèrent de la **myrrhe** et de l’**encens**.  
 (Epstein 1995, cité par Boucher 2005, p. 98)

Finalement les exemples en (3) montrent que les noms **comptables** singuliers ou pluriels peuvent aussi être des noms nus. Ce contexte n’est toutefois pas très productif, selon les grammairiens.

(3) Nom nu = nom comptable singulier

- a. *Uns clers si pert se frankise / par espouser en sainte eglise / feme si ot autre baron.*  
 ‘Un clerc perd ses privilèges quand il contracte mariage légitime avec [une] femme qui a déjà eu [un] autre mari.’  
 (*Le jeu de la Feuillée*, v. 449-51, Foulet 1928, p. 56)

Nom nu = nom comptable pluriel

- b. *J'ai servi lonc tans eskevins, / si ne voeil point estre contre aus*  
 ‘J’ai servi longtemps les échevins et je ne veux pas être contre eux.’  
 (*Le jeu de la Feuillée*, v. 507-8, Foulet 1928, p. 50)

## 2.2 Les facteurs discursifs qui favorisent les noms nus en AF

Le contexte discursif permet de déterminer si le nom a une référence définie ou indéfinie, référence qui peut se marquer par un déterminant réalisé phonologiquement. L’ancien français connaît, à cet égard, un système semblable à celui du français moderne, en ce que les deux systèmes comprennent des déterminants définis et indéfinis. Toutefois, il est à noter que, selon les grammairiens, l’expression du déterminant n’est pas obligatoire et que le système de l’ancienne langue ne comporte pas de déterminant indéfini pluriel<sup>1</sup>, contrairement à celui du français moderne. Dès lors, les noms indéfinis pluriels sont toujours nus. Le tableau 3 résume le système des déterminants de l’ancien français :

		MASCULIN		FÉMININ
		Sujet	Objet	
Définis	Singulier	<i>(li) rois</i>	<i>(le) roi</i>	<i>(la) reine</i>
	Pluriel	<i>(li) roi</i>	<i>(les) rois</i>	<i>(les) reines</i>
Indéfinis	Singulier	<i>(uns) rois</i>	<i>(un) roi</i>	<i>(une) reine</i>
	Pluriel	<i>Roi</i>	<i>rois</i>	<i>reines</i>

Tableau 3 : Déterminants définis et indéfinis en ancien français

### 2.2.1 Le contexte défini permet, mais ne requiert pas le D manifeste

Le déterminant défini de l’ancien français, à l’instar de celui du français moderne, introduit un référent unique ou connu et se manifeste devant un nom comptable, singulier ou pluriel. De plus, comme le montre le tableau 3, il porte les marques de genre, de nombre et de cas. Il est à souligner que le déterminant défini n’est jamais obligatoire et, selon Mathieu (2009), sa réalisation phonologique serait liée à des facteurs discursifs ou à la structure métrique de l’énoncé.

Les exemples (4), (5), (6) et (7) présentent des noms comptables dans des contextes définis, précédés ou non de déterminants.

- Un nom défini singulier peut être précédé d’un D ou non.

(4) NOM SINGULIER PRECEDE D’UN D

- a. *Uns vileins, qui resambloit Mor ... Assis s'estoit sor une çoche ... Je m'aprochai vers le villain*  
 ‘Un vilain ressemblant à un Maure ... était assis sur une souche ... je m’approchai du vilain.’  
 (*Yvain*, 286-92, cité par Buridant 2000, p. 108)
- b. *La reine prist le fruit [...] si en dona a un chevalier qui estoit compains de la Table Reonde*  
 ‘La reine prit le fruit [...] et l’offrit à un chevalier, compagnon de la Table ronde’  
 (*Artu*, 62,28, cité par Joly 2009, p. 24)

- (5) NOM NU = SINGULIER DEFINI  
*Et li visquens [...] avoit un rice palais par dervers un gardin. (...)*  
'Le vicomte possédait un somptueux palais qui donnait sur un jardin'
- (...) *fors tant qu'il i avoit une fenestre par devers le gardin*  
'seule, une très petite fenêtre, ouverte sur le jardin, (...)'
- (...) *et si oï le lorseilnol center en **garding** (...)*  
et [on] pouvait entendre le rossignol chanter dans [le] jardin.'  
(*Aucassin et Nicolette*, IV, 20-28; XII, 5-7, cité par Epstein 1995, p. 66-67; Mathieu 2009, p. 126)
- **Un nom défini pluriel** peut être précédé d'un D ou non
- (6) NOM DEFINI PLURIEL PRECEDE D'UN D  
*Por coi je dis noble chose et precieuses a gaaignee et acquise*  
*celui qui en cele chose surmonte **les homes***  
'Aussi il me semble parvenu à un résultat remarquable celui qui réussit à l'emporter sur les autres hommes'  
(*Jean d'Antioche*, chap. II, cité par Carlier&Goyens 1998, p. 84)
- (7) NOM NU = PLURIEL DEFINI  
***Chevalier** vienent dis et dis.*  
[Les ] **chevaliers** arrivent dix par dix'  
(*Le Chevalier à la Charrette*, c. 1180, v. 5610, cité par Mathieu 2009)

## 2.2.2 Le contexte indéfini permet, mais ne requiert pas, un D manifeste

Les facteurs discursifs qui favorisent la réalisation d'un déterminant manifeste sont les mêmes que ceux du déterminant défini et, tout comme ce dernier, sa réalisation n'est pas obligatoire, à la grande différence que le système de l'ancien français, selon les grammairiens, ne connaît pas de déterminant indéfini pluriel. Les trois exemples suivants illustrent la réalisation de déterminant indéfini :

- **Un nom indéfini singulier** peut être précédé d'un D ou non
- (8) NOM INDEFINI SINGULIER PRECEDE D'UN D  
*Mes molt i orent po esté /*  
*Quant il virent **un chevalier**, /*  
*Venir armé sor **un destrier**,*  
'Ils étaient là depuis fort peu de temps / quand ils virent venir un chevalier / tout équipé sur un destrier,  
(*Erec*, v. 138-141, cité par Buridant 2000, p.108)
- (9) NOM NU = INDEFINI SINGULIER  
*Se t'as **letre** / ne rien de ten signour a dire, si vien avant*  
'Si tu as une lettre ou quelque chose à me dire de ton seigneur, avance'  
(*Jeu de la feuillée*, 704-6, cité par Foulet 1974, p. 58)
- **Les noms indéfinis pluriels** sont toujours nus (l'ancien français ne possède pas de D indéfini pluriel)
- (10) NOM NU = INDEFINI PLURIEL  
*Tant i fui que j'oï venir*  
***Chevaliers**, ce me fu a vis ;*  
'J'étais toujours là lorsque j'entendis venir des chevaliers,'  
(*Yvain*, 478-82, cité par Buridant 2000, p. 115)

Passons maintenant à la troisième série de facteurs qui influencent une réalisation manifeste des déterminants en ancienne langue, soient les facteurs syntaxiques.

### 2.3 Les facteurs syntaxiques qui favorisent les noms nus en AF

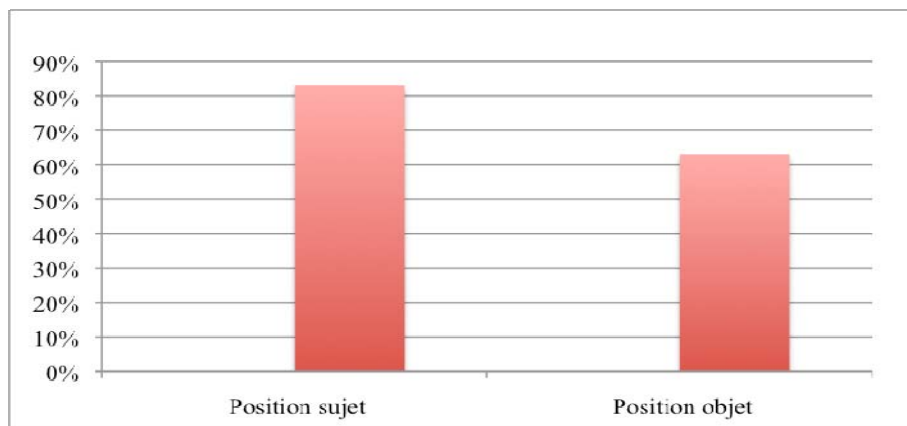
Les études menées à ce jour ont relevé deux facteurs syntaxiques : la différence prédicat/argument et la position sujet ou objet. Ainsi, selon ces études, la position prédicative favorise les noms nus. Les exemples (11) en sont une illustration :

- (11) a. *Eschil, qui ert rois des Denoiz*  
 'Eschil, qui était roi des Danois'  
 (*Brut*, 9873, cité par Moignet 1974, p.107)
- b. *Quar il sera mestier lors a definer l'une et l'autre chose que l'on demande et a moustrer la et esclaircir par sa descripcion,, ce est: quel chose est larron et quel chose est sacrilege*  
 'Lorsque l'on cherche cela, il sera nécessaire de définir ce qu'est un voleur, ce qu'est un sacrilège'  
 (Jean d'Antioche, chap.V, cité par Carlier&Goyens 1998, p. 94)

Déjà, à cette époque, il existe de nombreux prédicats complexes. Ces derniers ont d'ailleurs faits l'objet de plusieurs études, dont celles de Marchello-Nizia (2011) et de Schoesler (2012). Voici une liste partielle de ces prédicats, tirés de Buridant (2000, p. 110) :

- (12) a. *avoir foi*                      b. *avoir ire*                      c. *faire honte*                      d. *avoir paor*  
 e. *faire folie*                      f. *faire mal*                      g. *metre nom*

Pour ce qui est de la différence sujet/objet, Carlier & Goyens (1998, p. 82), dans une étude exhaustive d'un texte de Jean d'Antioche, notent une asymétrie entre les deux positions. Le déterminant défini apparaît moins souvent en position objet qu'en position sujet : 82,9% en position sujet et 63,1% en position objet<sup>2</sup>. Le graphique 1 fait état de leurs résultats.



Graphique 1: Déterminants définis manifestes dans Jean d'Antioche (1282)

### 2.4 Résumé

Le tableau suivant résume les facteurs pris en compte par les différents auteurs.

- |                  |  |   |
|------------------|--|---|
| 1. SEMANTIQUES : | dénotation<br>classe sémantique du nom<br>nombre | existentiel ou générique/espèce<br>massif, abstrait, ou comptable<br>singulier or pluriel |
| 2. DISCURSIFS    | définitude                                       | défini ou indéfini  |
| 3. SYNTAXIQUES   | position syntaxique<br>fonction grammaticale     | prédicat nominal ou argument nominal<br>sujet or objet                                    |

Alors que les recherches antérieures démontrent clairement le caractère facultatif de l'expression d'un déterminant manifeste en ancien français, elles n'expliquent pas comment chacun de ces facteurs (type sémantique, fonction en discours, position syntaxique) influence la réalisation d'un nom nu ne disent rien sur le poids de chacun d'eux. Plus précisément, les ouvrages traitant de ce changement dans la grammaire de l'ancien français n'abordent que rarement la distribution des déterminants (in)définis.

Notre étude sur deux textes complets veut donc combler cette lacune et mesurer l'impact exact de chacun des facteurs. La section 3 traite de notre méthodologie, et nous présentons nos résultats à la section 4.

### 3 Méthodologie

Pour mener à bien notre étude, nous avons retenu deux textes complets ; le premier *Le voyage de saint Brendan* date du début du 12<sup>e</sup> siècle alors que le deuxième, *Les lais de Marie de France*, date du troisième quart 12<sup>e</sup> siècle. Le tableau suivant résume les caractéristiques de chacun des textes.

	premier quart du 12 <sup>e</sup> siècle	troisième quart du 12 <sup>e</sup> siècle
Texte	Le voyage de saint Brendan	Les lais de Marie de France
Dialecte	Anglo-normand	Anglo-normand
Date	1106-1121	1154-1189
Nbre de mots	10 829 mots	33 031 mots
Style	Vers	Vers
Édition	Benedeit. <i>Le voyage de saint Brendan</i> (1106-21), réds. B. Merrilees & I. Brian. Manchester, Manchester University Press, 1979.	Marie de France, <i>Lais</i> (circa 1170), réd. J. Rychner. Paris, Champion 1983.
Traduction	Benedeit. <i>Le voyage de saint Brendan</i> (1106-21), réds. B. Merrilees & I. Brian. Manchester, Manchester University Press, 1979	Marie de France. <i>Lais de Marie De France</i> . éd. bilingue, Paris, GF-Flammarion, 1990. 351 p. (traduction réalisée par L. Harf-Lancner)

Tableau 4 : Caractéristiques des textes étudiés

Notre choix s'est arrêté sur ces deux textes anglo-normands parce qu'ils sont rédigés en vers, ce qui nous assurait d'une certaine homogénéité et limitait le bruit qu'entraînerait une différence vers / prose. Ils sont aussi composés de vers octosyllabiques, mais différent en ce que seul *Brendan* tient compte de la syllabe finale d'une rime féminine. De plus ce dernier est traduit d'un texte latin, alors que *Les Lais* ont été rédigés en français<sup>3</sup>.

Du point de vue temporel, la rédaction des deux textes présente un écart d'environ soixante ans, ce qui permet de vérifier si un changement dans le système des déterminants était déjà en cours à cette époque de la langue.

#### 3.1 Annotation morphologique et syntaxique des textes : Corpus Search

Seuls les noms communs en position d'argument sujet ou objet ont été retenus ; les arguments prépositionnels n'ont pas été retenus pour cette étude. Les deux textes, tirés du corpus *Les voies du français*<sup>4</sup> (Martineau 2008, Martineau et al. 2007), ont été annotés en morphologie et en syntaxe à l'aide de *Corpus Search*<sup>5</sup>. Le tableau 5 présente les commandes formulées pour extraire les données à analyser.

SUJETS NOMINATIFS		NOEUDS	REQUETES
	avec D	CP* IP*	(NP-SBJ* iDoms NC*) AND (NP-SBJ* iDomsFirst D* Q ADJNUM)
	sans D	CP* IP*	(NP-SBJ* iDoms NC*) AND (NP-SBJ* iDomsFirst !D* Q ADJNUM)
OBJETS ACCUSATIFS			
	avec D	CP* IP*	(NP-ACC* iDoms NC*) AND (NP-ACC* iDomsFirst D* Q ADJNUM)
	sans D	CP* IP*	(NP-ACC* iDoms NC*) AND (NP-ACC* iDomsFirst !D* Q ADJNUM)

Tableau 5 : Commandes pour obtenir les sujets nominatifs et les objets accusatifs

### 3.1.1 Codification des données

Une fois les données obtenues, il nous a fallu les nettoyer afin d'éliminer tous les noms précédés de déterminants possessifs et démonstratifs, pour ne conserver que ceux précédés d'un déterminant article.

• Noms arguments	• DPs possessifs
	• DPs démonstratifs
	• QPs
	• pronoms indéfinis /quantifieurs (e.g. <i>on/hum, autre, rien...</i> )

Tableau 6 : Éléments que nous avons éliminés de notre analyse

Nous avons ensuite procédé à un raffinement de la codification, car celle réalisée par *Corpus Search* ne permet pas de distinguer les arguments de certains prédicats, les déterminants définis des indéfinis, et finalement entre les différents types de noms : comptables, abstraits et de masse.

• Noms prédicats	• prédicats complexes
• Noms arguments	• noms abstraits
	• noms de masse
	• noms comptables avec D
	• définis/indéfinis <sup>6</sup> • singuliers/pluriels • dénotation générique vs. individuelle (codifiée en partie; ne sera pas discutée)
	• noms comptables sans D
	• définis/indéfinis (selon le contexte et/ou la traduction) • singuliers/pluriels • dénotation générique vs. individuelle (codifiée en partie; ne sera pas discutée)

Tableau 7 : Codification ajoutée à celle de *Corpus Search*

Nous avons donc ajouté à la codification de chacun des déterminants selon son caractère (in)défini et chaque nom argument selon son type. De plus nos données ne distinguent pas les noms faisant partie d'un prédicat complexe des arguments accusatifs. Ainsi *criz* en (13a) et *cure* en (13b) sont tous deux codifiés comme des syntagmes nominaux accusatifs. Puisque le nom *cure* n'est pas référentiel, nous considérons que *aiez cure* forme un prédicat complexe et que *cure* a une fonction prédicative dans ce contexte (13b). Nous lui avons donc assigné l'étiquette 'prédicat'.

- (13) a. *Criz de dampnez oënt e plurs*  
'(ils) entendent crier et se lamenter les damnés'  
(*Le voyage de saint Brendan*, v. 1168)
- b. *L' abes lur dist: 'N' aiez cure / De beivre trop sanz mesure.'*  
'L'abbé leur dit : « Évitez de boire sans modération. »'  
(*Le voyage de saint Brendan*, v. 803-04)

Avant de passer à la présentation de nos résultats, il est à souligner que, dans le cas des noms nus, de déterminer la nature définie ou indéfinie du déterminant n'était pas toujours aisé : pour le faire, nous avons alors décidé de nous en remettre aux versions traduites en français moderne. Ce choix se justifie si on tient pour acquis que les éditeurs de textes prennent en compte le contexte discursif lors de leur traduction. On fait aussi face à ce type de problème si on travaille à partir d'exemples tirés de grammaires de l'ancienne langue qui offrent des traductions.

## 4 Les résultats de notre analyse des données de *Brendan & Marie de France*<sup>7</sup>

Comme nous entendons déterminer le poids de chacun des facteurs, discutés dans la littérature, qui favorisent l'absence ou la présence d'un déterminant, notre analyse s'articule autour de ces mêmes facteurs. Nous commencerons par étudier la différence entre prédicat et argument, pour ensuite tenter de voir si la type de nom joue un rôle, et terminerons par l'étude du facteur de la définitude.

### 4.1.1 Différence entre les positions argumentale et prédicative

Nous avons dans un premier temps départagé les noms arguments et de ceux en position prédicative. Ce partage montre une nette distinction entre les deux puisque le nombre de noms en position argumentale est de beaucoup supérieur à celui des noms en position prédicative, comme on peut le voir à la lecture du tableau 8.

	Brendan	Marie de France
Prédicat nominal	93 (17%)	164 (12%)
Argument nominal	439 (83%)	1205 (88 %)
Total	532 (100%)	1369 (100%)

Tableau 8 : Distribution des prédicats et des arguments nominaux dans *Brendan* et *Marie de France*

Nous avons de plus constaté que, dans les textes que nous avons retenus, **la plupart des noms nus** apparaissent dans une position prédicative (tableau 9) : 88% dans *Brendan* et 94% dans *Marie de France*. Selon l'analyse Goldvarb, cette différence n'est pas significative.

	Brendan	Marie de France
Ns nus prédicats	88% (N=82/93)	94% (N=154/164)

Tableau 9 : Pourcentage de prédicats nominaux nus dans *Brendan* et *Marie de France*

Les pourcentages observés dans les deux textes sont très élevés ; nos données confirment les observations de Buridant (2000), selon qui les noms en position de prédicat ne sont pas accompagnés de déterminant. Nous pouvons dès lors éliminer la position prédicative comme un des facteurs de changement dans l'expression des déterminants. Qu'en est-il des noms nus en position argumentale ?



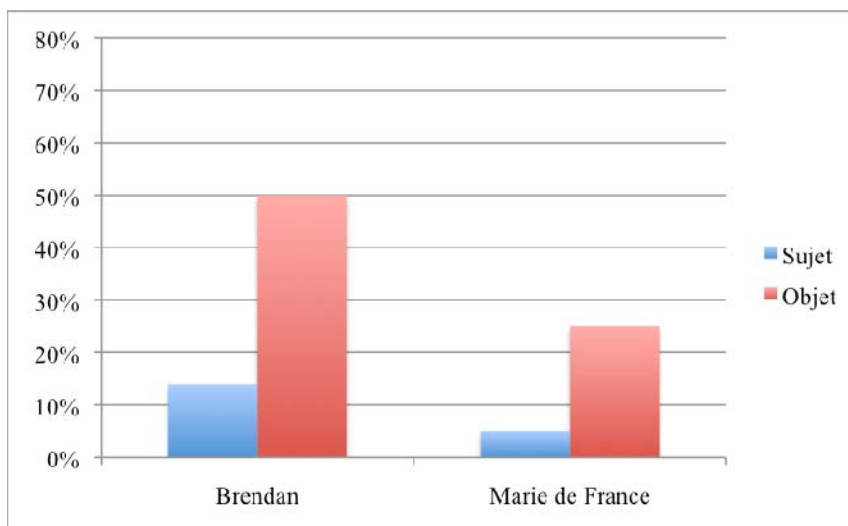
#### 4.1.2 Noms nus argumentaux

Notre étude montre une **diminution des noms nus arguments** entre *Brendan* et *Marie de France* : les noms nus en position **sujet** diminuent de 18% à 6%, et ceux en position **objet** diminuent de 54% à 32% (voir le tableau 10, ci-dessous).

	Brendan		Marie de France	
	Sujet	Objet	Sujet	Objet
Ns nus arguments	17% (42/244)	54% (106/195)	6% (36/570)	32% (202/635)

Tableau 10 : Pourcentage de noms nus en position argumentale dans *Brendan* et *Marie de France*

Ces résultats sont illustrés par le graphique 2, où il apparaît clairement que, dans les deux textes, **la position objet favorise les noms nus arguments**. Dès lors, nous pouvons affirmer que des propriétés discursives de la position sujet (topique, spécificité, défini) restreignent la présence des noms nus, ce qui est par ailleurs conforme aux conclusions tirées par Carlier & Goyens (1998) à la suite de leur étude sur *Jean d'Antioche*.



Graphique 2 : Décroissance des noms nus arguments (sujets et objets)

Toutefois, comme le taux de noms nus décroît tant en position sujet qu'en position objet, il est impossible de déterminer laquelle des deux positions favorise le changement. Nous avons donc poursuivi notre analyse afin de déterminer si le type sémantique du nom joue un rôle important dans la réalisation du déterminant. Nous avons mentionné plus avant que, selon les grammairiens, le type sémantique du nom exerce une influence sur l'expression manifeste d'un déterminant.

#### 4.1.3 Noms nus arguments : noms comptables

Nous avons étudié la répartition des noms de masse, des noms abstraits et de noms comptables en position argumentale dans nos deux textes. Les tableaux 11 à 13 présentent en détail nos résultats.

Commençons par les noms de masse. Pour ce qui est la position sujet, étant donné leur absence dans *Marie de France*, il nous est impossible de conclure quoi que ce soit. Quant à la position objet, on note une certaine augmentation chez *Marie de France* par rapport à *Brendan*.

<b>Noms de masse</b>		
	<b>Brendan</b>	<b>Marie de France</b>
Sujet	27% (7/26)	0% (0/1)
Objet	81% (17/21)	91% (10/11)

Tableau 11 : Pourcentage des noms nus de masse arguments dans *Brendan* et *Marie de France*

Si on regarde maintenant ce qui se passe du côté des noms abstraits (tableau 12), on note encore ici une fréquence plus élevée dans *Les lais de Marie de France* que dans le *Brendan*, et ce tant en position sujet qu'en position objet. Ces résultats nous amènent à conclure que ces deux types de noms ne sont pas porteurs du changement.

<b>Noms abstraits</b>		
	<b>Brendan</b>	<b>Marie de France</b>
Sujet	44% (8/18)	52% (11/21)
Objet	56% (14/25)	76% (51/67)

Tableau 12 : Pourcentage des noms nus abstraits arguments dans *Brendan* et *Marie de France*

Notre étude montre une situation fort différente dans le cas des noms comptables, puisque nous avons noté une décroissance importante entre *Brendan* et *Marie de France*. Ceci se vérifie dans les deux positions argumentales ; les chiffres présentés dans le tableau 13 montrent une diminution de 14% à 5% en position sujet, et de 50% à 25% en position objet.

<b>Noms comptables</b>		
	<b>Brendan</b>	<b>Marie de France</b>
Sujet	14% (27/200)	5% (25/548)
Objet	50% (75/149)	25% (141/557)

Tableau 13 : Pourcentage des noms nus comptables arguments dans *Brendan* et *Marie de France*

Ces résultats nous amènent donc à conclure que les noms comptables favorisent le changement et qu'à travers eux l'expression du déterminant deviendra obligatoire dans les états de langue ultérieurs du français. Le tableau 14 résume le comportement des noms en position d'argument dans notre corpus et illustre que la diminution générale des noms nus est le résultat de la diminution des noms nus comptables de *Brendan* à *Marie de France*.

	<b>Brendan</b>		<b>Marie de France</b>	
	<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>	<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>
Noms de masse	27% (7/26)	81% (17/21)	0% (0/1)	91% (10/11)
Noms abstraits	44% (8/18)	56% (14/25)	52% (11/21)	76% (51/67)
Noms comptables	14% (27/200)	50% (75/149)	5% (25/548)	25% (141/557)

Tableau 14 : Pourcentage des arguments nominaux nus de *Brendan* à *Marie de France*

Bien que les noms comptables jouent un rôle dans la réalisation phonologique du déterminant, notre étude ne permet pas pour l'instant de saisir le rôle de la définitude dans ce changement. Cette question est l'objet de la prochaine section.

#### 4.1.4 Noms nus arguments : noms nus (in)définis

Selon nos données, la transition de noms nus à des noms précédés d'un déterminant est conditionnée par l'émergence du contraste paradigmatique défini/indéfini. À cet égard, le tableau 15, qui porte sur les noms définis, montre que l'expression du déterminant défini en position sujet est obligatoire dès le début du 12<sup>e</sup> siècle ; ceci se vérifie tant pour les noms singuliers que pour les noms pluriels. Nous pouvons donc conclure que le changement s'est déjà opéré dans cette position pour les noms définis. Pour les objets, le déclin des noms nus dans cette position entre les deux textes est manifeste. Plus intéressant encore, le texte de *Brendan* révèle une asymétrie sujet/objet, asymétrie qui n'existe plus chez Marie de France, puisque les pourcentages de noms nus en position sujet et objet sont similaires, tant au singulier qu'au pluriel. Il semble donc que la chute observée pour les noms nus soit le fait de la différence sujet/objet et ne puisse être attribuée au caractère défini du nom.

Noms nus comptables définis				
	Brendan		Marie de France	
	Sujet	Objet	Sujet	Objet
Singulier	5% (6/128)	13% (6/48)	2% (7/456)	4% (12/273)
Pluriel	11% (5/47)	24% (4/17)	13% (7/54)	7% (4/57)

Tableau 15 : Pourcentage de noms nus comptables définis dans *Brendan* et *Marie de France*

Qu'en est-il pour les noms indéfinis ? Leur distribution est illustrée dans tableau 16, ci-dessous. Nous pouvons constater que les noms nus comptables indéfinis singuliers diminuent de manière importante de *Brendan* à *Marie de France*, de 53% à 29% pour les sujets et de 70% à 50% pour les objets. Dès lors on ne relève aucun changement dans l'asymétrie sujets et objets singuliers.

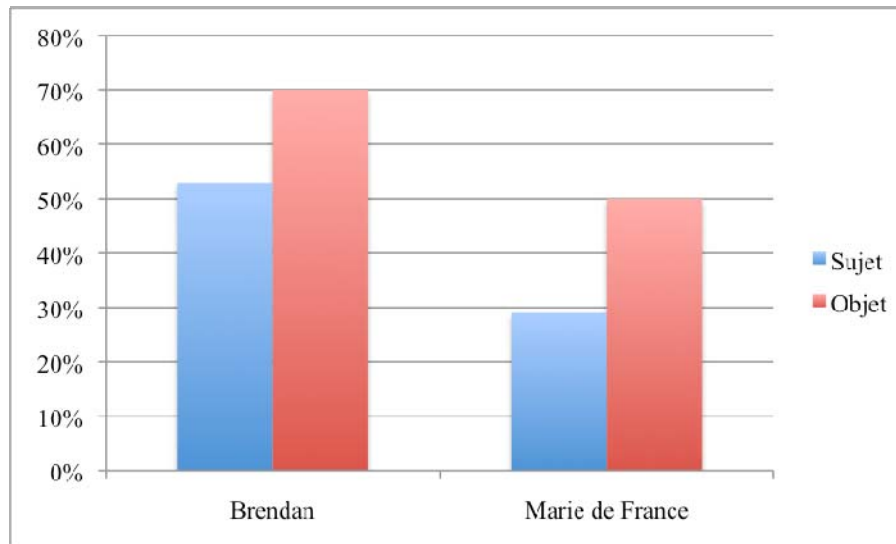
Noms nus comptables indéfinis				
	Brendan		Marie de France	
	Sujet	Objet	Sujet	Objet
Singulier	53% (9/17)	70% (45/64)	29% (11/38)	50% (98/195)
Pluriel	100% (7/7)	100% (20/20)	N/A (0/0)	88% (28/32)

Tableau 16 : Pourcentage de noms nus comptables indéfinis dans *Brendan* et *Marie de France*

Ce tableau montre de plus que le déterminant indéfini pluriel *des* apparaît timidement en position objet chez *Marie de France* ; nous n'en avons relevé que trois<sup>8</sup> dans tout le texte, reproduits en (14)<sup>9</sup> :

- (14) a. *M'entremis des lais assembler, / Par rime faire e raconter.*  
 'J'entrepris de rassembler ces lais et de les raconter en vers'  
 (Marie de France, *Lais (Prologue)*, v. 47-48)
- b. *Puis que des lais ai comencié, / Ja n'iert pur mun travail laissié.*  
 'Puisque j'ai commencé à écrire des lais / nulle peine ne me fera renoncer'  
 (Marie de France, *Lais (Yonec)*, v. 1-2)
- c. *Des engins faire fu hastifs / A ocire le chevalier.*  
 'Il se hâte de faire fabriquer des pièges pour tuer le chevalier'  
 (Marie de France, *Lais (Yonec)*, v. 288-89)

Le graphique 3 permet de voir que les noms nus comptables indéfinis sont les premiers touchés par la décroissance observée entre *Brendan* et *Marie de France*.



Graphique 3 : Décroissance des noms nus comptables indéfinis (sujets et objets)

Pour terminer, soulignons que, selon nous, l'émergence du déterminant défini pluriel, bien que liée à un changement dans l'expression du nombre, est tributaire du contraste défini/indéfini. Ceci implique que l'émergence du déterminant indéfini pluriel se réalise par analogie au déterminant défini pluriel.

#### 4.2 Conclusion: évolution des noms nus en français

Le tableau 17, ci-dessous, résume les résultats de notre étude. Nous avons montré que, entre le début et le troisième quart du 12<sup>e</sup> siècle, le recul des noms nus est surtout le fait des noms indéfinis, puisque, déjà au début de la période étudiée, les noms définis doivent être accompagnés d'un déterminant.

STADE		DEFINI	INDEFINI	
			SINGULIER	PLURIEL
				SUJET
Latin		N nu	N nu	N nu
<b>1<sup>er</sup> quart du 12<sup>e</sup> s.</b>		D manifeste	N nu (D <sub>0</sub> )	N nu (D <sub>0</sub> )
Sujet	singulier	95%	<b>47%</b>	<b>100%</b>
	pluriel	89%		
Objet	singulier	88%	<b>30%</b>	<b>100%</b>
	pluriel	76%		
<b>3<sup>e</sup> quart du 12<sup>e</sup> s.</b>		D manifeste	D manifeste	N nu (D <sub>0</sub> )
Sujet	singulier	98%	<b>71%</b>	n/a
	pluriel	87%		
Objet	singulier	96%	<b>50%</b>	<b>88%</b>
	pluriel	93%		
Moyen français		D manifeste	D manifeste	D manifeste
Français moderne		D manifeste	D manifeste	D manifeste

Tableau 17 : Distribution des D manifestes et des Noms nus en très ancien français et en ancien français

Si nous portons notre attention sur les sujets, nous ne notons aucun changement dans cette position quant à l'expression du déterminant défini singulier. Pour ce qui est du déterminant indéfini, nos données

montrent que l'expression de celui-ci augmente de 53% à 71% dans cette position. En position objet, nous voyons une augmentation du déterminant singulier et, encore plus intéressant, l'apparition d'un déterminant indéfini pluriel ; dans *Marie de France*, 88% des noms se réalisent sans déterminant alors que dans *Brendan*, nous n'avons relevé aucun déterminant indéfini pluriel.

## 5 Implications pour la typologie des noms nus

Notre étude nous permet de mieux comprendre la typologie des noms nus et plus particulièrement de distinguer deux façons fondamentalement différentes de sanctionner les noms nus. Dans certaines langues, on ne retrouve même aucun nom nu en position argumentale (lillooet (langue amérindienne de la famille Salish, Colombie-Britannique, Canada) et français moderne). Comme le type sémantique de base des noms est 'prédicat', la présence d'un déterminant n'est pas nécessaire dans ce contexte. En revanche, dans beaucoup d'autres langues, les noms nus se retrouvent aussi en position argumentale. Dans ces cas, l'hypothèse de la référentialité dérivée nous oblige à postuler la présence d'un déterminant nul. Nous distinguons ici deux types des langues. D'une part, il y a les langues dans lesquelles les déterminants nuls font partie du paradigme et leur distribution est tributaire de facteurs sémantiques et syntaxiques. Ainsi, les noms nus peuvent se limiter aux indéfinis (hébreu, portugais brésilien et très ancien français), les noms nus peuvent se limiter aux pluriels indéfinis (anglais, espagnol, roumain, ancien français), les noms nus peuvent se limiter aux pluriels indéfinis en position objet (italien, moyen français).

ECHANTILLON DE LANGUES				INDEFINI		
(a)	(b)	(c)		DEFINI	SINGULIER	PLURIEL
FRANÇAIS (DIACHRONIE)	LANGUES ROMANES (SYNCHRONIE)	TYPOLOGIE				
Français moderne	Français moderne	Lillooet	D manifeste	D manifeste	D manifeste	D manifeste
Moyen français	Italien	Italien	D manifeste	D manifeste	D manifeste	N nu
Ancien Français (= <i>Marie de France</i> )	Espagnol, Roumain.	Anglais	D manifeste	D manifeste	N nu	N nu
Ancien Français (= <i>Brendan</i> )	Portugais brésilien	Hébreu	D manifeste	N nu	N nu	N nu
Latin	Latin	Russe, Shona	N nu	N nu	N nu	N nu

Tableau 18 : distribution typologique des noms nus (Déchaine & Tremblay sous presse)

Dans tous ces cas, le  $D_{\emptyset}$  fait partie de paradigme des déterminants et est en variation avec le D manifeste. Selon les critères structuralistes classiques,  $D_{\emptyset}$  est un morphème et, si  $D_{\emptyset}$  est un morphème, il doit être associé à une position syntaxique. Il existe d'autre part un deuxième type de langues, dans lesquelles le déterminant n'est pas manifeste (latin, russe, shona (famille bantu du sud)). Si une langue ne possède aucun D manifeste, alors l'interprétation du  $D_{\emptyset}$  se réalise selon les règles pragmatiques : un nom nu est interprété comme un **indéfini** dans les contextes en accord avec une interprétation indéfinie, et un nom nu est interprété comme un **défini** dans les contextes en accord avec une interprétation définie.

En proto-roman, la grammaticalisation du démonstratif en article défini a eu un impact considérable sur la grammaire des déterminants. Ce nouveau morphème dans la langue est à la base du paradigme des déterminants, ce qui a forcé une réanalyse du  $D_{\emptyset}$  en déterminant indéfini et donc une réanalyse du  $D_{\emptyset}$  pragmatique en  $D_{\emptyset}$  paradigmatique. Pour rendre compte du passage d'une langue sans déterminant, le latin, à une langue où un nom comptable en position argumentale doit obligatoirement être précédé d'un déterminant, nous proposons une analyse d'un changement qui s'est réalisé en trois étapes.

L'émergence de l'expression manifeste du défini caractérise la première étape, qui se réalise en gallo-roman. Le déterminant défini provient de la réanalyse du démonstratif en un déterminant défini, réanalyse qui conduit à l'expression manifeste d'un **D** défini. Selon nous, cette première étape conduit à un

déterminant (D) paradigmatique et il est conditionné par la définitude. Dès l’instant où le  $D_{\emptyset}$  entre dans le paradigme (c’est-à-dire restreint à l’indéfinit), ceci ouvre la voie à l’émergence du D indéfini manifeste.

La deuxième étape se réalise en très ancien français et voit l’émergence de l’expression manifeste de l’indéfinit. Nous avons vu qu’au 12<sup>e</sup> siècle, on assiste à un changement dans la valeur de ce  $D_{\emptyset}$  paradigmatique. Le  $D_{\emptyset}$ , qui était un indéfini neutre par rapport au nombre dans *Saint-Brendan*, devient marqué pour le nombre (pluriel) dans *Marie de France*. C’est à cette étape qu’apparaît l’expression du pluriel sur le **D** ; cette expression du pluriel est tributaire du contraste défini/indéfinit. Ce changement a cours pendant la période de l’ancien français (*contra* Boucher 2005 & Mathieu 2009) et est le fruit de la réanalyse de la marque de cas *-S* en marque de pluriel qui entraîne l’expression du pluriel sur le **D** (défini), tel que proposé, entre autres, par Dufresne et Dupuis (2007). Une fois le contraste singulier/pluriel sur le **D** défini bien établi, il se propage sur le D indéfini, pour finalement provoquer la réanalyse du partitif en **D** indéfini.

Finalement, en moyen français, on observe un changement dans le mode de légitimation de ce  $D_{\emptyset}$  paradigmatique restreint maintenant aux indéfinis, qu’on ne retrouve plus qu’en position objet. Cette restriction plus grande dans la distribution du déterminant nul mène finalement à sa disparition, et c’est ainsi qu’on peut constater la perte du  $D_{\emptyset}$  paradigmatique en français classique. Le tableau 19 illustre cette perte de terrain progressive du déterminant nul dans l’histoire du français.

FRANÇAIS (DIACHRONIE)	LANGUES ROMANES (SYNCHRONIE)	TYPOLOGIE	DEFINI	INDEFINI		
				SINGULIER	PLURIEL	
					SUJET	OBJET
Moyen français	Italien	Italien	D manifeste	D manifeste	D manifeste	$D_{\emptyset}$
Ancien français	Esp., Roum.	Anglais	D manifeste	D manifeste	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$
Très ancien français	Portugais brés.	Hébreu	D manifeste	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$	$D_{\emptyset}$

Tableau 19 : Résolution paradigmatique de  $D_{\emptyset}$

## 6 Conclusion

Notre article avait deux objectifs. Le premier était de nature empirique, et il s’agissait de décrire la variation dans la distribution des noms nus en ancien français. Pour ce faire, nous avons comparé deux textes anglo-normands, rédigés en vers, au 12<sup>e</sup> siècle, mais à quelque soixante ans d’intervalle : *Le voyage Saint-Brendan* et *Les Lais de Marie de France*. Cette étude nous a permis de montrer le changement en cours et d’observer l’impact de la restructuration du paradigme des déterminants, plus particulièrement l’introduction d’un indéfini singulier, sur la valeur du déterminant nul (passage d’indéfinit à indéfini pluriel) et de montrer que le locus du changement se situait chez les noms comptables.

Notre deuxième objectif était de proposer une explication pour le mode de légitimation de ces noms nus, qui rend compte de cette variation. Nous avons distingué deux types de déterminants nuls : le  $D_{\emptyset}$  pragmatique et le  $D_{\emptyset}$  paradigmatique. Alors que l’interprétation du premier est déterminée par le contexte discursif, l’interprétation du second est beaucoup plus restreinte puisqu’elle dépend de la position qu’occupe le déterminant nul dans le paradigme des déterminants. Selon notre analyse, la valeur du  $D_{\emptyset}$  paradigmatique n’est pas arbitraire, mais découle de deux oppositions sémantiques de base : 1- défini et indéfini, 2- singulier et pluriel.

Les faits de l’ancien français, relevés dans notre étude sur corpus, révèlent des informations intéressantes sur la nature sémantique des noms. D’une part, notre étude a montré que les prédicats nominaux sont massivement des noms nus en ancien français, ce qui milite en faveur de l’hypothèse selon laquelle les noms dénotent (toujours) des propriétés (*contra* Baker 2003). Notre étude indique d’autre part que c’est le contraste défini/indéfinit qui a conduit à l’expression obligatoire du **D**. Cette conclusion appuie l’hypothèse selon laquelle le **D**, et non le nom, exprime la référentialité.

## Références bibliographiques

- Buridant, C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES. 800 p.
- Baker, M. C. (2003). *Lexical Categories: Verbs, Nouns, and Adjectives*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Boucher, P. (2005). Definite Reference in Old and Modern French: The Rise and Fall of DP, dans Montserrat Batllori, Maria-Lluïsa Hernanz, Carme Picallo and Francesc Roca (réd.), *Grammaticalization and Parametric Variation*. New York: OUP, 95-108.
- Carlier, A. (2013) Grammaticalization in Progress in Old French: Indefinite Articles, dans Deborah L. Arteaga (réd.), *Research on Old French: The State of the Art*. Dordrecht: Springer.
- Carlier, A. (2007) From preposition to article: The grammaticalization of the French partitive, *Studies in Language* 31, 1-49.
- Carlier, A. & Goyens, M. (1998) De l'ancien français au français moderne : régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain-Neuve* 24, 3-4, 77-112.
- Chierchia, G. (1998). Reference to Kinds across Languages. *Natural Language Semantics* 6, 339-405.
- Dayal, V. (1999). Bare NPs, Reference to Kinds, and Incorporation, dans *Proceedings of SALT IX*, 34-51.
- Déchainé, R-M & Tremblay, M. (à paraître) Deriving Nominal Reference, dans Emrah Görgülü et al. (réd.), *Proceedings of WECOL 2011*. California State University-Fresno.
- Dufresne, M. & Dupuis, F. (2007) Expletives, Number and language change, dans J. Camacho, N. Flores-Ferrán, L. Sánchez, V. Desprez & M. J. Cabre (éds), *Selected Paper from the 36th Linguistic Symposium on Romance Languages*. Amsterdam : John Benjamins, 107-120.
- Dufresne, M., Tremblay, M. & Déchainé, R-M. (en préparation). *The distribution of bare nominals in Old French: a quantitative analysis of two 12th century texts*.
- Foulet, L. (1974) *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris: H. Champion.
- Joly, G. (2009) *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*. Paris, Armand Colin.
- Longobardi, G. (1994). Reference and Proper Names: A Theory of N-movement in Syntax and Logical Form. *Linguistic Inquiry* 25, 609-665.
- Longobardi, G. (2001). The Structure of DPs: Some Principles, Parameters and Problems, dans M. Baltin and C. Collins (réd.), *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*. Blackwell, 562-603.
- Marchello-Nizia, C. (2011) Les verbes supports en diachronie : le cas du français, *Langages* 121, 91-98.
- Martineau, F. (2008). Un Corpus pour l'analyse de la variation et du changement linguistique, *Corpus*, no. 7, numéro thématique *Constitution et exploitation des corpus d'ancien et de moyen français*, sous la responsabilité de C. Marchello-Nizia, C. Guillot, S. Heiden, A. Lavrentiev, 135-155.
- Martineau, F., Diaconescu, R. et Hirschbühler, P. (2007). Le Corpus *Voies du français* : de l'élaboration à l'annotation, dans P. Kunstmann et A. Stein (dir.) *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam*, 121-142. Actes de l'atelier de Lauterbad, 23-26 février 2006, Stuttgart: Steiner.
- Mathieu, E. (2009). From local blocking to cyclic Agree: the role and meaning of determiners in the history of French, dans Jila Ghomeshi et al. (réd.), *Determiners: variation and universals* (John Benjamins), 123-157.
- Matushansky, O. (2010). NP Myths, Utrecht University. ms.
- Moignet, G. (1976) *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Librairie Klincksieck.
- Partee, B. (1986). Noun phrase interpretation and type-shifting principles, dans J. Groenendijk, D. de Johgh and M. Stokhof (réd.), *Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers*. Dordrecht, NL, Foris, 115-143.
- Schoesler, L. (2012). Les constructions à verbes supports, dans Monique Dufresne (réd.) *Constructions en changement : Hommage à Paul Hirschbühler*. Québec : Presses de l'Université Laval, 157-209.

Vergnaud, J.-R. & Zubizarreta, M.L. (1992) The definite determiner and inalienable Constructions in French and English. *Linguistic Inquiry* 23.4, 595-652.

Williams, E. (1983) Semantic vs. Syntactic Categories. *Linguistics and Philosophy* 6.3 (special issue: Varieties of Logical Form), 423-446.

<sup>1</sup> Le déterminant pluriel indéfini *uns*, lorsque présent, accompagne toujours des noms collectifs : par exemple *unes botes* = ‘une paire de bottes’; *unes braies* = ‘une paire de pantalons’; *uns degrez* = ‘des marches/un escalier’.

<sup>2</sup> Voici le nombre d’occurrences relevées par ces auteures :

	Nbre de déterminants sujets	Nbre de déterminants objets
<i>Le / les</i>	286	123
Total	345	195

<sup>3</sup> Un évaluateur anonyme remarque que la diminution de l’article défini zéro entre *Brendan* et *Marie de France* pourrait être attribuable d’une part à la différence de métrique entre les poèmes et d’autre part au fait que *Brendan* est traduit du latin, langue sans article. Pour ce qui est de la métrique nous sommes d’avis qu’un auteur peut recourir à plus d’un procédé linguistique pour respecter la métrique d’un vers, et dès lors l’expression d’un déterminant est un choix parmi tant d’autres. Quant à l’influence latine sur l’expression de déterminant, rappelons que les éditeurs soulignent à la page 19 que : « *Benedeit fait subir au texte latin de la Navigatio toute une série de transformations, et finit par en faire une adaptation littéraire plutôt qu’une traduction littérale.* » De plus, le pattern de distribution des déterminants s’apparente à celui de Marie de France, ce qui montre que ce texte représente bien la grammaire de l’ancien français.

<sup>4</sup> Corpus MCVF annoté syntaxiquement, sous la direction de France Martineau, avec Paul Hirschbühler, Anthony Kroch et Yves Charles Morin.

<sup>5</sup> *Corpus Search* a été développé à Université de Pennsylvania par l’équipe de A. Kroch (<http://corpussearch.sourceforge.net/>). Il a aussi servi à annoter d’autres corpus : ancien et moyen anglais et portugais brésilien.

<sup>6</sup> Toutes les occurrences de *un* ont été codifiées comme déterminant indéfini et jamais comme numéral.

<sup>7</sup> Nous ne présentons ici que les résultats d’analyses distributionnelles. On peut trouver les analyses statistiques sur lesquelles s’appuie notre étude dans Dufresne, Tremblay et Déchaine (en préparation).

<sup>8</sup> *Uns*, qui exprime une paire (*uns bacins* = deux bassins) est le quatrième déterminant indéfini pluriel que nous avons relevé chez Marie de France.

<sup>9</sup> Selon Carlier (2007, 2013), *des* en ancien français doit toujours s’analyser comme ‘de+les’. Les exemples tirés de Marie de France montrent bien qu’il est possible de trouver de véritables déterminants indéfinis à cette époque de la langue.